



CERTIFICAT MÉDICAL

Certificat médical de non contre-indication à l'encadrement et /ou à la pratique du ball-trap et Tir sportif

Je soussigné(e), Docteur Daniel BEHAGUE
certifie avoir examiné ce jour conformément à l'article A.231-1 §5 du code sport :

Monsieur ☒

Madame ☐

Nom : HOUTE

Prénom : DOMINIQUE

Né(e) le : 19/04/1959

Et atteste n'avoir pas constaté à la date de ce jour, de signes cliniques apparents contre-indiquant à l'encadrement et/ou à la pratique du ball-trap et Tir sportif en et hors compétition.

Et que son état de santé physique et psychique n'est pas incompatible avec la détention des armes et munitions.

Conformément à l'article L.231-2-3 du Code du Sport sur les disciplines à contraintes particulières, le présent certificat est valide pour une durée maximale de 1 an à compter de la date où il a été établi.

Date : 04/01/2024

Cachet du médecin

Signature du médecin

